



**Voyage scolaire en Angleterre**  
**Maximum 90 personnes – du 9 au 15 octobre 2017**

**Voyage au départ du collège Paul-Émile VICTOR d'Azé (Mayenne).**  
**Hébergement aux alentours de Chichester.**

<b>Départ</b>	Départ du collège Paul-Émile VICTOR <b>en direction du ferry</b>  Embarquement à bord du ferry pour une traversée de nuit – réservation d'un salon pour 90 personnes.
<b>1<sup>er</sup> Jour :</b>	<p style="text-align: center;"><b>Les visites sont réservées par l'organisme</b></p> Les visites sont inversées entre les bus 1 et bus 2  Le petit déjeuner du matin sera fourni par le collège et consommé à la descente du ferry.  <u>Matin :</u> bus 1 : Visite du Beaulieu Motor Muséum bus 2 : Visite du Portsmouth D-Day Muséum  Déjeuner prévu par les familles françaises et emporté par les élèves. Il sera consommé lors de la pause méridienne.  <u>Après-midi :</u> bus 1 : Visite du Portsmouth D-Day Muséum bus 2 : Visite du Beaulieu Motor Muséum  En fin d'après-midi, arrivée dans les familles hôtesse. Dîner, nuitée et petit déjeuner dans les familles.
<b>2<sup>ème</sup> Jour :</b>	<p style="text-align: center;"><b>Les visites sont réservées par l'organisme</b></p> Visites jumelées pour les deux bus  <u>Matin :</u> Visite de Londres en autocar pour les deux bus  Déjeuner prévu par les familles hôtesse : <b>Repas Froid Complet</b>  <u>Après-midi :</u> <b>Visite libre de Londres</b> encadrée par les enseignants  En fin d'après-midi retour dans les familles hôtesse. Dîner, nuitée et petit déjeuner dans les familles.

<p><b>3<sup>ème</sup> Jour :</b></p>	<p style="text-align: center;"><b>Les visites sont réservées par l'organisme</b></p> <p>Les visites sont inversées entre les bus 1 et bus 2</p> <p><u>Matin :</u>  bus 1 : Visite du pavillon Royal de Brighton  bus 2 : Visite du Fishbourne Roman Villa</p> <p>Déjeuner prévu par les familles hôtesse: <b>Repas Froid Complet</b></p> <p><u>Après-midi :</u>  bus 1 : Visite du Fishbourne Roman Villa  bus 2 : Visite du pavillon Royal de Brighton</p> <p>En fin d'après-midi retour dans les familles hôtesse.  Diner, nuitée et petit déjeuner dans les familles.</p>
<p><b>4<sup>ème</sup> Jour :</b></p>	<p style="text-align: center;"><b>Les visites sont réservées par l'organisme</b></p> <p>Visites jumelées pour les deux bus</p> <p><u>Matin et Après-midi :</u>  Visite guidée de Chichester</p> <p>En fin d'après midi, transport en direction <b>du ferry</b></p> <p>Diner prévu par les familles hôtesse : <b>Repas Froid Complet</b></p>
<p><b>Retour</b></p>	<p>Le petit déjeuner du retour sera fourni par le collège et consommé lors du trajet.</p>

**Nature des prestations à préciser et qui seront évaluées pour l'attribution du séjour :**

- Transport en car grand tourisme avec toilettes et vidéo tout au long du séjour.
- Présence d'au moins un chauffeur par car avec expérience de la conduite en Grande-Bretagne.
- L'hébergement en familles hôtesse sera évalué en fonction des critères suivants :
  - Confort du couchage (1 lit par enfant)
  - Qualité de l'hébergement (de 2 à 3 enfants par familles)
- Les familles hôtesse devront prendre en charge les élèves à la descente du car et les accompagner jusqu'à leur montée dans celui-ci

- L'organisme doit s'engager sur les points suivants :

Communication des coordonnées (adresse, numéro de téléphone) des familles hotesses **au minimum 8 jours** avant la date du départ.

La qualité des repas proposés aux élèves **(il est rappelé qu'il n'est pas envisageable que les accompagnateurs soient chargés par les familles d'accueil de la confection des repas)**

**La réservation d'un salon à bord du ferry est impérative à l'aller comme au retour.**

- L'organisme doit disposer d'une **personne ressource** qui sera **identifiée** (nom, coordonnées téléphoniques) **au moins 8 jours** avant le départ.
- **L'offre de prix devra comprendre tous les frais** : frais d'agence et de dossier, frais de stationnement, de check-point, de péages et les entrées des différentes visites.
- L'offre de prix devra préciser un **tarif accompagnateur dissocié de celui des élèves.**
- **L'assurance annulation** devra faire l'objet d'un **tarif distinctif**

**Les critères d'attribution seront pondéré comme suit :**

- |  |     |
|--|-----|
| - Respect du programme des visites souhaitées    | 20% |
| - Qualité des moyens de transport                | 20% |
| - Prix   | 30% |
| - Qualité de l'hébergement et de la restauration | 30% |